

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAISOD

DU MARDI 20 FEVRIER 2018

Présents : MM. BLASER Michel, BERTHOLINO Michèle, NICOT Karelle, LACROIX Régis, GIRIE Isabelle et MORNICO Sonia.

Absents excusés : MM. GRECO Corinne (pouvoir à M. BLASER Michel), DAVID Julien (pouvoir à Mme BERTHOLINO Michèle) et LACROIX Arnaud.

Absent : M. BONIN Philippe.

Secrétaire de séance : Mme BERTHOLINO Michèle

Début de la séance : 20h30

ORDRE DU JOUR

SIDEC du Jura

Numérisation, indexation des registres d'état civil

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le SIDEC du Jura propose aux collectivités la numérisation des registres d'état civil. Grâce à un partenariat avec la société Numérize et la mise en place d'un groupement de commandes avec six autres structures de mutualisation informatique, le SIDEC a obtenu des tarifs minorés extrêmement intéressants. De ce fait, Monsieur le Maire propose d'adhérer à cette prestation de fournitures et services pour permettre la numérisation et l'indexation des registres. Cette opération se déroule en plusieurs étapes :

- D'abord des actions préparatoires à la numérisation par le SIDEC, pour un coût de 230 € (équivalent à 1 MADS, mise à disposition des services)
- Ensuite des actions réalisées par la société Numérize, pour un coût de 265.60 € ttc
- Enfin l'intégration et le traitement des actes numérisés dans le logiciel Cosoluce, pour un montant total ttc de 894 €.

Après en avoir discuté, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide les devis de fournitures et services et autorise Monsieur le Maire à signer les devis et à engager la dépense correspondante.

Fin de la séance : 21h15

Michel BLASER, Maire

